

Créer du lien avec les familles dans le cadre contraint des visites à domicile des enfants confiés à l'ASE

Description

La visite à domicile en présence d'un tiers s'inscrit dans le cadre de mesures de protection de l'enfant et permet des temps de rencontres parents-enfants sécurisés.

Les Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) assurent ces missions à la demande de l'Aide Sociale à l'Enfance.

La rencontre doit permettre à l'enfant d'être protégé, au(x) parent(s) de se sentir en situation parentale ce qui implique une posture professionnelle spécifique.

Cette session a pour finalité de permettre aux TISF de mieux se situer dans cette mesure qui conjugue à la fois protection de l'enfance, accompagnement à la parentalité ; mais aussi observation du lien pour être en capacité de restituer ses observations dans le respect du droit des usagers.

Prérequis

Réaliser des interventions auprès d'un public famille

Objectifs

- Resituer le cadre légal des interventions
- Mieux percevoir la finalité et le sens des visites à domicile en présence d'un tiers
- Développer des méthodes de travail, une démarche et des techniques pour préparer les visites, les assurer et en rendre compte
- Développer ses capacités d'observation de la relation parent-enfant
- Savoir se positionner dans le cadre de cette mission spécifique

Compétences visées :

A l'issue de la session, les stagiaires seront en mesure, dans un cadre de rencontre contraint d'intervention, de prendre en compte les difficultés mais aussi les compétences des parents et des enfants, de protéger l'enfant d'une relation toxique si besoin.

Contenu

- La visite à domicile, cadre juridique et enjeux
- Rappels sur les notions de lien Parent-Enfant et sur la parentalité et ses différents axes
- Droits des parents et des enfants, la séparation et ses effets
- La préparation en amont avec le référent ASE et les partenaires
- Le temps de la visite :

- » Evaluation des attentes et les besoins
 - » Observation de l'enfant, des interactions familiales ; participation des parents...
 - » Repérage des potentialités parentales, des risques pour l'enfant...
 - » Savoir poser les limites du cadre d'intervention.
- Le travail après la visite :
 - » L'évaluation des effets de la visite
 - » Le partage avec l'équipe et les partenaires
 - » La prise de recul
 - » L'indispensable outil de préparation de bilan : l'écrit après la visite
 - La posture de tiers : clarification sur les notions de médiatiser/encadrer, observateur/acteur, mission/mandat

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Conceptualisation des pratiques à partir d'études de cas apportées par les participants
- Principes déontologiques construits à partir de l'expérience professionnelle des participants

Évaluation de la formation

La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas

Durée : 2 jours

Intervenants : Experte / Ancienne directrice du réseau UNA

Publics : Tout public exerçant des visites à domicile d'enfants confiés à l'ASE et plus spécifiquement les Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale.

Date des formations

- Nous contacter pour les dates